



Changement de convention collective

Par **harryseremes94500**, le **27/09/2014** à **22:21**

JE SUIS OPERATEUR SUR PRESSE D'IMPRESSION NUMERIQUE NOUS IMPRIMONS ESSENTIELLEMENT DES LIVRES PHOTOS POUR LE GRAND PUBLIC ET LES GRANDS COUTURIERS.....NOUS SOMMES SOUS LA CONVENTION DE LA PHOTO ALORS QUE NOUS FAISONS TRES PEU DE PHOTO VOIR QUASI NUL....NOUS DISPOSONS DE PRESSE D'IMPRESSION NUMERIQUE OFFSET HP 7500 , 10000 AINSI QUE D'AUTRES PRESSES ET DE MACHINES UTILISEES DANS L'IMPRESSION OFFSET DE LABEUR.....JE SUIS ISSUE L'IMPRESSION OFFSET ET LA CONVENTION COLLECTIVE EXIGE UN 13^{eme} MOIS ET LA SEMAINE PARISIENNE. LA SOCIETE E-CENTER A MALAKOFF OU JE SUIS SALARIER DEPUIS 4 ANS DISSIMULE TOUT AFIN D'ECHAPPER A CES OBLIGATIONS....LE DROIT DU TRAVAIL N'EST PAS RESPECTE ET LA DRH QUI N'EN EST PAS UNE FAIT LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS EN UTILISANT DES LOIS QU'ELLE AURAIT INVENTE. JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR INTERVENIR AFIN DE METTRE FIN A CETTE FORME D'EXPLOITATION MODERNE . JE NE COMPTE PLUS LE NOMBRE DE DEPART. J'AI VU PLUS DE DEPART EN 4 ANS QU'EN 24 ANS DE CARRIERE.LE CHIFFRE D'AFFAIRE NE CESSE D'AUGMENTER CHAQUE ANNEE AINSI QUE LES BENEFICES MAIS JAMAIS UNE PRIME POUR LES SALARIERS..... MONSIEUR FACE A TOUS CES ABUS,JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR INTERVENIR AFIN DE REDONNER LE DROIT QUE MERITE LES SALARIERS. JE VOUS PRIE DE CROIRE,MONSIEUR,EN L'EXPRESSION DE MES SALUTATIONS LES MEILLEURES.

VOILA LE COURRIER QUE JE VAIS ENVOYER A LA INSPECTION DU TRAVAIL,QU'EN PENSEZ VOUS.

CORDIALEMENT.

Par **P.M.**, le **28/09/2014** à **00:27**

Bonjour,

J'espère en tout cas que toute votre lettre ne sera pas écrite toute en majuscules...

Il serait étonnant que l'Inspection du Travail intervienne dans un conflit individuel mais une telle lettre risque de vous valoir une plainte en dénonciation calomnieuse car il ne suffit pas d'accuser mais il faut pouvoir prouver et ne pas remettre en question la qualité d'une personne...